

# Des héritiers du christianisme social créent leur laboratoire d'idées

► Croyants ou non croyants, des députés PS et des responsables de la société civile viennent de créer le cercle politique, « Esprit civique ».

► Ce club a vocation à renouveler la pensée de la gauche sur ses valeurs, avec « des repères clairs de justice sociale et de fraternité ».

L'actualité de l'affaire Cahuzac n'a pas motivé leur initiative, mais elle est venue opportunément valider leur intuition de vouloir « travailler au bien commun ». Dominique Potier et Jean-Philippe Mallé, tous deux députés socialistes, viennent de créer avec des responsables de la société civile « Esprit civique », un cercle politique destiné à « contribuer au renouvellement civique dans l'action publique ». Sa

réflexion s'appuie sur les réseaux de ses premiers signataires, comme Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au plan, Jérôme Vignon, président des Semaines sociales de France, et Philippe de Roux, cofondateur du mouvement des Poissons roses, qui plaide au sein du PS « pour replacer la personne au cœur du débat politique ».

« Contre les vents dominants de l'idéologie libérale, il faut prendre le temps de réfléchir au sens de nos engagements », a expliqué Jean-Philippe Mallé, mardi, à l'Assemblée nationale, en préambule à la soirée de lancement de ce qui « ne sera pas un énième mouvement politique ou courant de la gauche ». L'objectif est, selon le député des Yvelines, de « faire vivre l'héritage du christianisme social » sur « des repères clairs de justice sociale et de fraternité ». Et dans la lignée de la pensée hu-

maniste du philosophe Emmanuel Mounier et du personnalisme.

« Nous ne sommes pas à côté de la gauche, mais au cœur de la gauche. Si celle-ci s'enferme dans la pensée unique, elle sera fragile », estime Dominique Potier. Inquiet de « l'affirmation simpliste du principe d'égalité » dans le débat sur le mariage homosexuel, l'élu de Meurthe-et-Moselle, formé au Mouvement rural de jeunesse chrétienne, s'est abstenu lors du vote sur le texte. Il est tout aussi inquiet de « la déconnexion de la gauche d'avec les milieux populaires ». D'où les premiers thèmes de travail fixés à Esprit civique : « Comment retrouver une profondeur et rétablir le lien rompu avec les milieux populaires » et « comment réinscrire la politique dans le long terme ».

« Lutter contre la courte vue », c'est précisément l'un des messages dé-

livrés par l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors, venu apporter sa caution.

**« Nous ne sommes pas à côté de la gauche, mais au cœur de la gauche. Si celle-ci s'enferme dans la pensée unique, elle sera fragile. »**

Ce qui l'a décidé : « c'est une initiative prise par des députés », avec « une référence, le christianisme social », et il y a « une méthode, la confrontation entre le politique et le spirituel ». Son exposé sur « la difficile dialectique entre la réflexion et l'action » et « l'affrontement nécessaire sur les valeurs » a fait écho aux aspirations des différents inter-

venants associatifs ou politiques, tels les députés Jérôme Lambert et Monique Rabin.

« Il faut arriver à une fécondation entre démocratie et spiritualité », a estimé Jean-Baptiste de Foucauld. Et « écouter ce qui vient des marges de la société », a ajouté Jérôme Vignon. « Nous, les chrétiens de gauche, nous sommes doublement minoritaires. À Rome... et à Solférino », s'est amusé Fabien Chevalier, président de Sauvons l'Europe. Minoritaires, mais pas négligés. Dans la salle, beaucoup de socialistes écoutaient, comme Erwann Binet, rapporteur du projet de loi sur le mariage homosexuel, Christian Eckert, rapporteur du budget, Razzi Hammadi, issu de la Gauche socialiste, ou Christian Paul et Laurence Rossignol, représentants de la Gauche durable.

CORINNE LAURENT

## EXPLICATION

### La circulaire de rentrée gomme des réformes du quinquennat Sarkozy

► Le ministère de l'éducation publie aujourd'hui la circulaire de rentrée, la première rédigée par l'équipe de Vincent Peillon.

► Ce document prévoit la fin des établissements de réinsertion scolaire, des internats d'excellence, et recommande d'octroyer avec plus de parcimonie les dérogations à la carte scolaire.

#### En quoi consiste la circulaire de rentrée ?

Ce document de 17 pages, publié aujourd'hui au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale, est destiné à l'ensemble des personnels (enseignants, chefs d'établissement, professeurs, etc.). Il définit les priorités du système éducatif pour l'année 2013-2014.

Sans surprise, on retrouve dans cette circulaire, la première de l'ère Peillon, les grands axes de la loi de refondation de l'école déjà votée à l'Assemblée et qui sera soumise prochainement à l'examen des sénateurs : création de postes (6 770 équivalents temps plein en plus à la rentrée prochaine), réforme de la formation des enseignants, priorité au primaire, développement du numérique, accent mis sur la réussite éducative, etc.

#### Qu'advient-il des mesures prises par la précédente majorité ?

Au fil de la circulaire, on se rend compte que le gouvernement actuel cherche à gommer plusieurs marqueurs éducatifs du sarkozysme. « Pour favoriser la réussite de chacun, tous les internats, dans leur diversité, doivent proposer l'excellence scolaire et éducative aux élèves accueillis », est-il écrit. Traduction : les internats d'excellence créés sous la précédente majorité – une grosse quarantaine – cesseront d'être privilégiés en termes de moyens humains et financiers, même s'ils ne mettront pas la clé sous la porte.

Ce dispositif, destiné aux enfants méritants des quartiers défavorisés, a fait l'objet de plusieurs évaluations. Une étude conduite par l'Institut français d'éducation fait état d'un bilan « largement positif », même si tous les élèves n'en profitent pas dans une même mesure. Un rapport de l'inspection générale met, lui, en lumière le caractère limité des résultats obtenus au regard des moyens déployés. De nouvelles recherches menées sur l'internat d'excellence de Sourdun (Seine-et-Marne) seront présentées aujourd'hui par l'École d'économie de Paris. En attendant, l'entourage de Vincent Peillon parle de « réponse partielle et coûteuse » et en-



Des élèves de première au sein de l'internat d'excellence de Sourdun (Seine-et-Marne) en juin 2011.

visage la rédaction d'une « charte nationale de l'internat » qui apporte « une garantie de qualité » à l'ensemble des structures ».

Créés pour prendre en charge les « incasables », les élèves les plus perturbateurs, les établissements de réinsertion scolaire sont amenés eux aussi à disparaître pour céder la place à des « internats relais ». Les élèves de moins de 16 ans dont le comportement (absentéisme, exclusions par mesure disciplinaire, etc.) signale un risque de décrochage y bénéficieront d'un accompagnement individualisé. Une fois retrouvés la

confiance et la motivation, ces jeunes retourneront dans le système ordinaire.

#### Quid de la carte scolaire ?

À son arrivée à l'Élysée, Nicolas Sarkozy avait annoncé la suppression – en réalité un simple assouplissement – de la carte scolaire, qui s'est traduite par un renforcement de l'effet ghetto pour certains établissements.

La nouvelle circulaire de rentrée, elle, demande aux responsables académiques de limiter l'octroi de

dérogations. « Afin d'introduire dès à présent plus d'équité dans l'affectation des élèves, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale ne traiteront plus prioritairement les demandes de dérogation formulées sur la base du motif « parcours scolaire particulier ». » L'objectif, explique-t-on au ministère, est d'éviter que des familles n'invoquent massivement, comme c'était parfois le cas jusqu'ici, une option rare, linguistique ou autre, pour contourner la carte scolaire et obtenir une inscription dans un collège ou lycée réputé.

DENIS PEIRON